

TITRES DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL 1, 2 et 3 Provence Alpes Côte d'Azur PAR ÉQUIPES

DIMANCHE 15 juin 2025

Salle Raoul DUFY
6-8 Av Raoul DUFY – 06200 NICE

CONVOCAATION

POINTAGE R2 et R3 : 9 heures 00

DÉBUT : 9 heures 30

POINTAGE R1 : 13 heures 30

DÉBUT : 14 heures 00

Juge Arbitre : 2 JA du club

R1

1 ^{er} Poule 1	Contre	1 ^{er} Poule 2
AMSL FREJUS 3		SOPHIA TT 1

R2

1 ^{er} Poule 1	Contre	1 ^{er} Poule 4
PERTUIS SUD LUBERON TT 1		TT CHATEAUNEUF LA MEDE 2
1 ^{er} Poule 2	Contre	1 ^{er} Poule 3
AMSL FREJUS 5		AIX LES MILLES 4

R3

1 ^{er} Poule 1	Contre	1 ^{er} Poule 8
TT SIX FOURS 2		TT PAYS DE GIONO 1
1 ^{er} Poule 2	Contre	1 ^{er} Poule 7
PPC BASTIA 1		TT HYEROIS 1
1 ^{er} Poule 3	Contre	1 ^{er} Poule 6
TT PAYS DE GIONO 2		AS MONACO 4
1 ^{er} Poule 4	Contre	1 ^{er} Poule 5
ASAND MARSEILLE 4		PPC SORQUAIS 5

Présence des équipes obligatoire. La non-participation à cette journée entraînera la stricte application du règlement, à savoir :

Bien que l'accession en division supérieure soit acquise avant la "Journée des titres", un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante : paiement d'une pénalité financière équivalente au droit d'inscription de l'équipe, règlement de la péréquation (si celle-ci est prévue) et **non-accession en division supérieure**. Dans ce cas-là, c'est l'équipe classée deuxième de la poule qui accèdera à la division supérieure.

Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres en seconde phase dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur et qualifiés pour cette équipe (voir règlement de la compétition).